



## FICHE DE POSTE

### **CHARGE(E) DE MISSION CULTURES & SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'organiser avec ses partenaires un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux Parcs nationaux, l'Etablissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « de contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel et de participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du Parc national ».

Le Parc amazonien de Guyane (PAG) inscrit ses activités scientifiques dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Performance 2019-2023/Etat-Etablissement public, de la charte du Parc national approuvée le 28 octobre 2013 par décret, ainsi que dans la stratégie scientifique du PAG définie pour 2018-2028.

**Résidence administrative** : Rémire-Montjoly / Siège du PAG

#### **Statut** :

Contrat de 11 mois, ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels, en vertu de l'article 6 quater de la Loi 84-16 du 11 janvier 1984 (remplacement ponctuel d'un agent).

Contrat de catégorie A, nécessitant au minimum un diplôme de niveau 2 (bac+3). Compte tenu de la technicité de la mission, le profil recherché est une qualification de niveau Bac+4 au moins en sciences humaines et sociales.

#### **Missions** :

Sous l'autorité du chef du service « patrimoines naturels et culturels », le(a) chargé(e) de mission cultures & sciences humaines et sociales est chargé(e) du pilotage des actions de connaissance dans le champ des sciences humaines, ainsi que de la mise en place, du suivi et de l'animation des actions de l'Etablissement en matière de patrimoines culturels.

- Il/elle organise, en partenariat avec la communauté scientifique, les partenaires institutionnels et les communautés locales concernées, les activités de l'Etablissement en matière d'amélioration des connaissances des patrimoines culturels et dans le domaine des sciences humaines sur le territoire du parc. Il/elle prépare, accompagne et suit les programmes d'études et de recherche engagés dans ces domaines sur le territoire du parc. Il/elle suit les conventions en cours et en prépare de nouvelles si besoin.
- Il/elle assure la diffusion de ces connaissances auprès des personnels du parc et des divers interlocuteurs de l'Etablissement, ainsi que leur restitution aux populations concernées. Il participe aux publications du PAG et des partenaires, aux ateliers, conférences et colloques organisés par le PAG ou ses partenaires.
- Il/elle définit et met en œuvre des actions relatives à la préservation et à la transmission des patrimoines, en concertation avec les équipes de terrain, la communauté scientifique, les partenaires institutionnels et les communautés locales concernées. Pour le Sud Guyane, ces actions sont principalement détaillées dans les conventions d'application de

la charte du PAG sur les communes (ex : projet de reconstruction de la maison Agasso sur Saül ; mise en place d'un dispositif d'ateliers de transmission culturelle intergénérationnelle sur Maripa-Soula ; accompagnement de porteurs de projets culturels et organisation d'évènements d'échanges culturels sur l'Oyapock ...). Les conventions de Papaïchton et de Camopi étant à renouveler en 2021, le(a) candidat(e) devra participer à la définition des actions à mettre en place dans ces communes dans le cadre des ateliers prévus.

- Il/elle construit les partenariats conventionnés pour le soutien aux porteurs de projets culturels dans le cadre de l'appel à projet du PAG ou en dehors de ce cadre suivant les orientations du service.
- Il/elle participe, pour ses projets, à la mise à jour du principal outil d'évaluation de la charte (EVA) pour lequel il/elle recevra une formation en interne.
- Il/elle intervient comme expert auprès des autres services et délégations territoriales et éventuellement de partenaires extérieurs, pour la prise en compte de la dimension culturelle dans les projets développés sous forme d'appui au pilotage, d'avis, de contributions techniques et de propositions de formations.
- Il/elle assure l'animation fonctionnelle du réseau des agents de médiation socioculturelle et de développement local intervenant dans le domaine culturel en lien avec leur responsable hiérarchique dans les délégations.
- Il/elle assure le suivi de la convention-cadre de partenariat avec la DGCOPOP assurant une coordination des actions des deux institutions dans les domaines culturels concernés.
- Il/elle assure la recherche de financements extérieurs pour de nombreuses actions du PAG et assure le suivi de financements importants (remontées de dépenses, suivi de marchés, etc.).
- Il/elle encadre deux stagiaires de niveau Master 1 ou 2 sur des thématiques définies dans le cadre de la stratégie scientifique du PAG.

### **Compétences requises :**

- Formation de niveau bac +4 minimum en sciences humaines, avec une compétence en sociologie/ethnologie et expériences en médiation interculturelle appréciées.
- Solide expérience du montage, de la gestion et du pilotage de projets et de partenariats.
- Bonne connaissance des patrimoines culturels guyanais, et plus particulièrement des groupes socio-culturels présents sur le territoire du parc.
- Connaissance confirmée des réseaux, des acteurs et des dispositifs liés à la culture et aux sciences humaines et sociales en Guyane.
- Connaissance des problématiques et des enjeux des territoires concernés par le Parc amazonien de Guyane.
- Expérience et culture administrative.
- Expérience professionnelle dans le secteur de la recherche ou de la culture.

### **Capacités**

- Bonne capacité d'organisation du travail en transversal (interservices), et de coordination d'équipe.
- Bonne capacité d'écoute et de dialogue avec les agents et les partenaires de l'Etablissement.
- Sens de la pédagogie et aptitude à évoluer dans un contexte interculturel.
- Bonnes capacités rédactionnelles.
- Bonne capacité d'analyse, de synthèse, rigueur, clarté et structuration dans l'exposé des idées.
- Sens de la prospective.
- Autonomie et grande disponibilité & aptitude et motivation à la réalisation de missions en sites isolés.

**Prise de poste au 1<sup>er</sup> février 2021**

**Date limite de candidature : 31 octobre 2020, minuit (heure Guyane).**

Afin de tenir compte du contexte particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.

*Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :*  
M. Pascal VARDON, Directeur du Parc amazonien de Guyane, 1 rue Lederson 97354 Rémire  
Montjoly

*Les candidatures sont également à envoyer par courriel à :*

[recrutements@guyane-parcnational.fr](mailto:recrutements@guyane-parcnational.fr)

Copie à :

Julien CAMBOU – Chef du Service Patrimoines naturels et culturels du PAG :

[en-jcambou@guyane-parcnational.fr](mailto:en-jcambou@guyane-parcnational.fr)

Renseignements : Céline FREMAUX – Chargée de mission Cultures & Sciences humaines et  
sociales du PAG :

[en-cfremaux@guyane-parcnational.fr](mailto:en-cfremaux@guyane-parcnational.fr)